

ALTERNANCE

TRAVAIL ÉTUDES

J'OBTIENS DES CANDIDATS QUALIFIÉS
ET J'INVESTIS DANS LA RELÈVE.

**DOUBLEMENT
AVANTAGEUX !**



Cégep Limoilou



Sautez sur l'occasion!

Au Cégep Limoilou, nous savons que votre temps et votre argent sont précieux. Nous savons que la performance de votre organisation repose sur la qualité de vos ressources humaines. Nous connaissons l'importance que vous accordez à vos processus d'embauche et nous avons la conviction qu'engager un de nos stagiaires en **Alternance travail-études (ATE)** est la solution à vos besoins.

Nos étudiants d'aujourd'hui, vos employés de demain

Le Cégep Limoilou est un chef de file incontesté en matière d'ATE. Depuis 1990, nous permettons aux étudiants de la majorité de nos programmes techniques de développer leur employabilité en acquérant près de six mois d'expérience durant leur formation. Les étudiants peuvent réaliser deux ou trois stages rémunérés, en alternance avec leurs sessions d'études. Les liens étroits que nous entretenons avec le marché de l'emploi nous permettent de placer en moyenne 400 étudiants annuellement. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, de plus en plus d'organisations voient l'embauche d'un stagiaire comme un processus de recrutement avantageux. En effet, pour les employeurs, il s'agit d'une occasion unique de combler un besoin ponctuel de personnel, d'évaluer un candidat pour un poste futur ou de préparer leur relève.

Une expérience d'embauche personnalisée et efficace

Si votre objectif est de trouver un candidat qualifié et compétent, c'est ce que vous offre le Service des stages et du placement du Cégep Limoilou. Une équipe de professionnels chevronnés met tout en œuvre pour vous permettre d'avoir accès à un bassin de candidats intéressants afin que vous trouviez celui qui répond à vos besoins. Notre processus de placement est conçu pour vous faciliter la tâche et alléger la charge de travail inhérente à l'embauche d'un nouvel employé.

Une formule flexible et un processus structuré

La majorité des programmes en ATE offrent des stages à deux périodes distinctes, soit à l'été (fin mai à fin août) et à l'hiver (début janvier à fin mars). Vous pouvez donc choisir la période qui correspond à vos besoins. Pour amorcer le processus, vous remplissez le formulaire en ligne en y décrivant le mandat et les conditions du stage. Une fois que vous avez soumis votre offre de stage, celle-ci est acheminée à l'ensemble des étudiants du programme visé. Par la suite, nous vous transmettons les curriculum vitæ des étudiants intéressés et nous planifions les entrevues dans nos locaux ou les vôtres, à votre convenance. Une fois que vous avez fait votre choix final, nous procédons à la signature de l'entente de stage.

Les responsabilités de l'employeur

L'organisation qui embauche un stagiaire doit lui désigner un superviseur de stage. Celui-ci a la responsabilité d'accueillir et d'intégrer le stagiaire dans son milieu de travail. Un responsable de stage du Collège visite l'étudiant durant le stage et rencontre également le superviseur afin de recueillir ses commentaires sur le déroulement du stage et de faire des ajustements au besoin. Finalement, à la fin du stage, le superviseur remplit un rapport d'évaluation afin de rendre compte de son appréciation de l'étudiant. Le superviseur peut compter, en tout temps, sur l'appui et la collaboration du responsable de stage en cas de questions ou de besoins particuliers.



De nombreux avantages

- Vous avez accès à des étudiants qualifiés provenant de onze programmes de formation branchés sur les besoins du marché du travail, pour une durée d'environ trois mois, à deux périodes distinctes de l'année.
- Vous pouvez profiter d'un employé compétent pour réaliser un projet spécifique, dégager ou remplacer votre personnel régulier ou pallier un surcroît de travail.
- Vous avez l'occasion d'évaluer de futurs candidats, de les former à votre culture d'entreprise et de préparer votre relève.
- Vous pouvez dynamiser votre équipe par l'ajout d'un regard neuf et vous contribuez à la formation des futurs techniciens.
- Vous pouvez réduire le temps et les coûts liés au recrutement et à la formation du nouveau personnel.
- Vous collaborez avec une équipe de professionnels soucieuse de vous offrir un service de qualité et des suivis rigoureux.
- Vous bénéficiez d'un appui financier gouvernemental pour l'accueil d'un stagiaire.

Des incitatifs financiers

Les entreprises privées peuvent bénéficier de la mesure fiscale du *Crédit d'impôt pour stage en milieu de travail*. Ainsi, elles reçoivent un crédit d'impôt pouvant atteindre 2 340\$ par stage, pour le salaire et l'encadrement du stagiaire. Nous vous fournissons tous les formulaires requis afin que vous puissiez aisément réclamer ce crédit d'impôt. De plus, si votre entreprise est assujettie à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (Loi 90), les dépenses engagées relativement à l'accueil d'un stagiaire peuvent être incluses dans le calcul du 1% de la masse salariale dédié à la formation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir plus de renseignements sur les modalités de stage. Nous vous informerons avec plaisir des compétences de nos étudiants et des types de mandat qu'ils peuvent effectuer. Nous vous invitons également à consulter notre site Internet pour avoir toute l'information nécessaire et pouvoir soumettre une offre via notre formulaire en ligne. Soumettez une offre dès aujourd'hui pour vous assurer une relève de qualité pour demain!



Cégep Limoilou

T 418 647-6608 @ ATE@cegeplimoilou.ca cegeplimoilou.ca